

DÉCLARATION PRÉALABLE CONSTRUCTION

N° Dossier :

DP 071 261 26 0 0014

Déposé le :

21/07/2026

Affiché le :

21/07/2026

Bénéficiaire(s) :

M. Marx SEVIM

Nature du projet :

création d'une avancée de toit et d'un carport

Surface de plancher :

Superficie du terrain :

527 m²

Informations supplémentaires :

Références cadastrales : C 0699 (303 RUE DES JARDINS - 71290 LOISY).

Le dossier peut être consulté à cette adresse :

Mairie de LOISY

71290 LOISY

Droit de recours :

Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (article R. 600-2 du code de l'urbanisme).

Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (art. R. 600-1 du code de l'urbanisme).



Publié le : 21/07/2026 11:56 (Europe/Paris)

Par : la municipalité

https://www.intramuros.org/loisy71/documents_administratifs/72742